



FORUM PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DU FORUM DE VIENNE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS VIENNE, 12 FÉVRIER 2008

Contexte

Le Forum de Vienne sur la lutte contre la traite des êtres humains – une réunion d'ampleur mondiale - se tiendra du 13 au 15 février 2008 dans le cadre de l'Initiative mondiale de lutte contre la traite des êtres humains parrainée par l'Organisation des Nations Unies. Le Forum proposera un espace en vue d'échanger et d'évaluer les données existantes et les travaux de recherche effectués à ce jour, de sensibiliser, de nouer de nouveaux partenariats et de consolider les partenariats existants, et de donner à toutes les parties intéressées la possibilité de prendre des mesures concrètes pour lutter contre la traite des êtres humains, dans leurs domaines d'action respectifs. Le Forum traitera de questions telles que les vulnérabilités, les causes profondes de la traite des êtres humains et ses conséquences humaines et sociales, ainsi que les approches novatrices pour résoudre des problèmes complexes.

L'Union interparlementaire (UIP), en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Parlement autrichien, organisera un Forum parlementaire d'une journée en prélude à la réunion principale, le Forum de Vienne.

Objectifs et résultats

Le Forum parlementaire sur la traite des personnes vise à donner une dimension parlementaire au Forum de Vienne. Il sera l'occasion pour les parlementaires d'examiner et de comparer les bonnes pratiques, notamment en matière de révision des textes réprimant la traite des êtres humains. Le débat portera sur les diverses réformes législatives nécessaires pour mettre la législation nationale en conformité avec les normes internationales et veiller à ce que la traite soit réprimée en droit pénal interne. Il portera en outre sur la création d'autres infractions liées à la traite des personnes ainsi que sur les mesures en matière de protection, de poursuites et de prévention.

Les travaux du Forum parlementaire seront reflétés dans un guide à l'usage des parlementaires contre la traite des êtres humains, dont l'ONUDC a entrepris la rédaction en coopération avec l'UIP.

Inscription des participants

Les participants au Forum parlementaire doivent être parlementaires et être inscrits en tant que participants au Forum de Vienne. Les participants devront s'inscrire en ligne sur le site suivant : <<http://www.ungift.org>> en utilisant le mot de passe : F84HJEFNJE. Entre 100 et 150 parlementaires sont attendus au Forum parlementaire. Chaque

législateur participant à la réunion est invité à envoyer une photo pour faciliter l'établissement d'un badge de sécurité. Les participants qui ne disposent pas d'une photo numérique devront néanmoins s'inscrire en ligne et se faire prendre en photo sur place, au Forum de Vienne.

Date

Le Forum parlementaire aura lieu le 12 février 2008. Il y aura deux séances, l'une de 9 à 12 h.30 et l'autre de 14 à 17 heures.

Lieu

Le Parlement autrichien accueillera le Forum parlementaire dans la salle plénière du Conseil national (Chambre basse du Parlement), à l'adresse suivante : Dr. Karl Renner-Ring 3, A-1017 Vienne (Autriche).

Langues officielles

L'interprétation simultanée sera assurée en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. La documentation officielle sera diffusée en anglais et en français seulement.

Visas

Il incombe aux participants d'obtenir des visas d'entrée pour l'Autriche, s'il y a lieu.

Hébergement

Les participants sont invités à réserver des chambres d'hôtel le plus tôt possible. Ils peuvent le faire en ligne sur le site Web suivant : <http://www.ungift.org>

L'ONU - en sa qualité d'organisatrice du Forum de Vienne - ne saurait être tenue responsable d'effectuer les réservations de chambres d'hôtel ou de garantir des réservations au nom des participants au Forum de Vienne. Les participants sont aimablement invités à faire appel à Carlson Wagonlit, agence de voyage et de réservation agréée du Forum de Vienne.

Pour plus ample information

Les demandes de complément d'information sur le Forum de Vienne devront être adressées à :

Téléphone : +(43) (1) 26060 4148
Fax : +(43) (1) 263-3389 (référence : UN.GIFT)
courriel : viennaforum@unov.org

Les demandes de complément d'information sur le Forum parlementaire devront être adressées à :

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
Case Postale 330
CH-1218 Grand-Saconnex / Genève
Suisse
Téléphone : +4122 919 41 50
Fax : +4122 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org